

Neuchâtel, le 24 juin 2020

Exigeons une véritable parité !

Après un an de travaux au sein de la commission législative, le Grand Conseil neuchâtelois aurait pu entériner un projet de loi équilibré et progressiste permettant d'atteindre la parité sur les listes électorales d'ici 2029. L'acceptation en plénum d'un amendement POP ancrant durablement dans la loi le principe que la parité serait atteinte avec 45 % de femmes a été l'amendement de trop. Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) refuse une parité au rabais et lancera une initiative populaire cantonale afin de permettre aux Neuchâteloises et Neuchâtelois de s'exprimer sur ce sujet.

Pour le PSN, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas un vague vœu pieux, mais une évidence. Cela implique une représentation paritaire des femmes et des hommes au Grand Conseil. Qu'il n'en déplaise aux partis bourgeois et au POP, la parité n'est atteinte qu'avec une représentation de 50% de femmes, et non pas avec 45%, et encore moins avec 30%. Instaurer un taux de femmes sur les listes électorales inférieur à 50%, c'est accepter délibérément que les femmes continuent à être sous-représentées dans les fonctions politiques ! Pire encore, c'est refuser l'égalité. Or pour la députation socialiste, une telle politique de minorisation institutionnalisée des femmes n'est tout simplement pas admissible. On ne transige pas avec l'égalité ! Alors que notre société s'est fermement engagée contre les discriminations femmes-hommes, les arguments frileux sinon passésistes contre le projet de loi issu de la commission sont un affront fait aux nombreuses revendications pour une meilleure représentativité des femmes en politique.

Malgré un rythme de mise en place et des seuils plus bas que souhaité, le groupe socialiste avait accepté le compromis trouvé en commission car il respectait la définition même de la parité et permettait de l'atteindre dans les faits. Aujourd'hui, plus que jamais convaincu que cet objectif ne doit pas être galvaudé pour proposer des mesures qui ne garantissent aucun résultat concret, mais ancrent durablement une inégalité inadmissible dans la loi, le Parti socialiste neuchâtelois n'a eu d'autre choix que de refuser la loi amendée par une étrange alliance entre la droite et le POP.

Suite au refus d'une loi qui ne défendait la parité que par son nom et considérant qu'une représentation de 50% de femmes sur les listes électorales est non négociable, le PSN lancera une initiative cantonale afin que le peuple neuchâtelois, composé à 50% de femmes, puisse s'exprimer sur un sujet aussi fondamental.